

modérés, mais à l'exclusion de quelques radicaux préférant garder une attitude « mollement hostile » (13).

Pour parer au danger auquel les ouvriers métallurgistes étaient exposés : d'être réquisitionnés par l'Allemagne au cas où les usines luxembourgeoises chômeraient, Joseph Thorn soumit au Gouvernement un programme de travaux d'autant mieux réalisable que, d'après le député socialiste, la situation financière du pays n'était pas trop défavorable, en tout cas plus favorable que celle de la Suisse et de la Hollande. Thorn préconisa : la construction de tramways au canton d'Esch (inclusivement une correspondance avec la capitale du pays) ; l'extension des chemins de fer vicinaux ; la construction d'un lycée de jeunes filles, d'un nouveau musée, d'un nouveau palais de justice ; la continuation des investissements faits dans l'intérêt de l'Etablissement des Bains de Mondorf-Etat, etc.... (14).

Avant de poursuivre l'activité du parlementaire Joseph Thorn, ouvrons une parenthèse.

Le 14-7-1916, Joseph Thorn fut nommé membre du Conseil du Contentieux de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines en remplacement de Joseph Brincour, démissionnaire (15).

Depuis le décès de Xavier Brasseur (4-7-1912), il appartenait au Conseil communal de la Ville de Luxembourg. Si nous relevons ici une de ses interventions faite en août 1916, c'est pour bien caractériser l'homme Thorn. A la proposition du bourgmestre Luc Housse et de quelques membres du Conseil d'autoriser l'organisation d'une « Schobermess » restreinte, J. Thorn et L. Lacroix opposèrent leur désapprobation en invoquant qu'en les temps critiques d'alors, il ne fallait pas créer des occasions pour dépenser inutilement de l'argent, que le danger des avions ne permettait pas les rassemblements et qu'enfin en temps de guerre une telle réjouissance était inconvenante (16).

Nous avons, dans d'autres biographies, parlé de certains députés qui, par leurs paroles modérées prononcées au cours de débats dont le ton avait sensiblement fait baisser le niveau de la Chambre, ont sauvé le prestige de notre Parlement.

Joseph Thorn en fut, comme l'atteste même un de ses adversaires politiques (17). Il s'agit en l'occurrence de son discours du 5-10-1916, s'adressant notamment au parti libéral qui venait de lancer une attaque en règle contre le le directeur général du Ravitaillement M. Welter en particulier, contre le gouvernement V. Thorn en général et, comme il fallait s'y attendre, contre la dynastie. Voici ce qu'il y a lieu de retenir dudit discours (18) :

« Je n'ai jamais abusé de la parole dans cette enceinte, je suis partisan du système de fraction à orateur désigné d'avance (Très bien !). Mais comme tout le monde a parlé, et comme on a parlé de tout, je ferai comme tout le monde, et je parlerai de tout (Hilarité).

» Je ne voterai pas pour le Gouvernement... pour des raisons personnelles. Si je votais aujourd'hui pour lui — je pourrais donc lui apporter la majorité —